

Mieux nous connaître



1

Bernard LIAGRE

Tête de liste

Créateur d'une galerie et très impliqué dans le milieu de l'art, pour Bernard c'est la crise actuelle qui a été le déclencheur de son nouvel engagement.



2

Hafsa BEN SABIH EL IMRANI

Suppléante

Tangéroise depuis toujours et française depuis 2 ans, collaboratrice à l'Institut Français de Tanger, c'est la coopération qui est son moteur, nourrie par sa double culture.



3

Mathias LE FORESTIER

Après avoir exercé dans les métiers de la sûreté, il décide, il y a maintenant 10 ans, de poser ses valises à Tanger. Il y reprend ses premières passions : la peinture et la photographie. Pour Mathias, ce qui est fondamental c'est avant tout le droit et l'accès à la connaissance.



4

Marie-France COSTA

Vit depuis plus de 50 ans à l'étranger. Marie France est par son expérience très au fait et à l'écoute des questions essentielles que les français se posent tout le long de leur expatriation.



5

Othman NOUSSAIRI

Entrepreneur et créateur de projets, Othman est pour tout projet qu'il entreprend, dans une recherche de sens en lien avec son histoire tangéroise.



6

Anne CHAPLAIN

Après un parcours en communication d'entreprises, elle crée avec un collectif l'événement artistique ETRE ICI l'amenant à tisser des liens et des relais avec différents réseaux. Ce qui l'anime, c'est d'être au plus près de la réalité pour avancer.



PLUS PROCHES DE VOUS
POUR ALLER PLUS LOIN

Élections des conseillers consulaires Tanger 1^{ère} circonscription – Maroc

Des conseillers consulaires, pourquoi faire ?

Élus de proximité, vos conseillers vous représentent et sont vos relais auprès du Consulat de Tanger. Acteurs sur tous les sujets qui touchent la communauté : les droits des français relatifs à la protection sociale, à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, à l'entrepreneuriat, à la fiscalité, à l'enseignement français et à la sécurité.

PLUS PROCHES DE VOUS POUR ALLER PLUS LOIN Bernard LIAGRE



Une démarche collective, des femmes et des hommes français et binationaux, riches de leur diversité et pluralité d'idées et d'expériences.

Plus proches de vous...

Une écoute et un engagement non partisan

En choisissant de présenter une liste sans appartenance politique, c'est faire le choix d'une qualité d'écoute et d'ouverture non partisane. Notre équipe se met au service de tous les français quel que soit leur statut, leur questionnement, leur problématique pour y répondre au plus juste.

Une proximité de tous les jours pour une véritable entraide au quotidien

Pour répondre à tous types de questions au quotidien, une plateforme participative est mise en place avec un système de rotation afin d'être disponible pour vous assister, vous orienter 7 jours sur 7 à travers des canaux de communication : téléphone avec une ligne directe, WhatsApp et Facebook Messenger. En créant un lien direct nous pourrions répondre aux questions essentielles de votre vie au Maroc : bourses, aide sociale, protection santé, certificat de vie, formation, entrepreneuriat ...en relais avec les autorités.

Une solidarité poussée par une dynamique d'interaction

C'est en période de crise que vous avez encore plus besoin de vos conseillers consulaires. Nous nous engageons à être au plus proche de vous pour vous aider à faire face à une situation difficile. En créant une relation de confiance directe et durable, nous vous accompagnerons pour trouver les meilleures solutions possibles. C'est en période de crise que vous avez encore plus besoin de vos conseillers consulaires.

Pour aller plus loin...

L'implication sur les sujets sociétaux pour vous défendre

Notre rôle est aussi de faire bouger la ligne, d'aller plus loin en nous engageant activement sur des sujets débattus dans les différentes instances, en étant acteurs de la société civile.

L'élection consulaire, c'est important !

L'élection des conseillers des français de l'étranger ne comporte qu'un seul tour.

Trois modalités de vote seront ouvertes pour ce scrutin.

A l'urne le 30 mai au consulat de France de Tanger.

Par internet du 21 au 26 mai, sur le site internet France Diplomatie.

Par procuration. Formulaire Cerfa n°14952*01

Dans les trois façons il faut : être inscrit sur la liste électorale consulaire (LEC) et présenter un justificatif d'identité.